DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE FEURS
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14
Abstention(s) : 0
Pour : 12 **Contre : 0**
L'an deux mille vingt-cinq, le 16 juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de M. Pierre SIMONE, Maire

Date de convocation : 09/06/2025

PRESENTS : M. Pierre SIMONE, M. André MICHEL, Mme Marie-Claire GARIN, M. Philippe FAYOLLE, Mme Isabelle MARJOLLET, Mme Sylvie SECOND, Mme Chrystelle MALIGEAY, M. Christophe FERRIER, Mme Olivia SEON, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS, M. Bernard GAGNIERE
ABSENTS et EXCUSES : Mme Béatrice RODRIGUES, M. Jean-Christophe VOUTE
SECRETAIRE DE SEANCE : M. André MICHEL

N° 2025-06-16-05

OBJET : Location d'un appartement dans le bâtiment de l'ancien presbytère à Madame Marylène MELINE

Monsieur le Maire rappelle que Madame Ambre CHAUDIER, locataire d'un appartement au deuxième étage du bâtiment communal de l'ancien presbytère, a quitté son logement depuis le mois de février.

Il informe l'assemblée que Madame Marylène MELINE est intéressée pour louer cet appartement à compter du 15 juillet 2025.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

1° - ACCEPTE la candidature de Madame Marylène MELINE pour la location de l'appartement du deuxième étage du bâtiment de l'ancien presbytère à compter du 15 juillet 2025.

2° - FIXE, le montant du loyer à 380,87 €, majoré de charges mensuelles de 18 € pour l'entretien des communs, et 13,75 € pour les ordures ménagères, ce dernier montant fluctuant selon les tarifs appliqués par la communauté de communes.

3° - AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir entre la commune et Madame Marylène MELINE

4° - CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202020-20250616-2025-06-16-05-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/06/2025
Publication : 27/06/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Copie certifiée conforme.
Ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire,
André MICHEL

Le Maire,
Pierre SIMONE

MAIRIE DE ST-BARTHELEMY-LESTRA R.F. (Loire)